

ECOLOGIE : UNE LOGIQUE ECONOMIQUE POST-SOCIALISTE

ALAIN LIPIETZ

*Directeur de recherche au CNRS
Porte-parole de la Commission économique des Verts*



 *Du socialisme à l'écologie*

Le dernier combat de Marx fut livré contre le premier mouvement socialiste durablement institutionnalisé : le Parti social-démocrate allemand, archétype de tous les partis de la II^e, de la III^e et même de la IV^e Internationale. Sa Critique du programme de Gotha commence par ces mots : « Il est faux de dire (comme le programme du Parti social-démocrate) que le travail est la source de toutes les richesses. La Nature est tout autant à la source des richesses (...). Le travail n'en est que le père, la Nature en est la mère ¹. »

■ Il est très probable que, dans la tête de Marx, la critique restait fort limitée. Pour lui, la Nature était un facteur de production comme les autres, à transcender socialement, à « humaniser » (voir ses « Manuscrits » de 1844), en tout cas à maîtriser selon la grande tradition judéo-christiano-cartésienne. Plus : pour lui, la nature était seulement une « source », comme elle le sera encore dans le premier grand manifeste « antiproductiviste », le Rapport du Club de Rome. Aujourd'hui les écologistes ont beaucoup moins peur de l'épuisement des ressources et en arrivent au problème fondamental : les limites de la nature comme « puits » (pour nos déchets, nos sous-produits), ou comme « place » pour nos activités, tout simplement. En tout cas, Marx mettait le doigt sur un des deux angles morts fondamentaux du socialisme : l'existence d'un « environnement » libre, gratuit pour l'humanité, quoique privativement appropriable (d'où l'intérêt de Marx pour la rente foncière), un champ d'expansion non reconstituable par le travail, mais nécessaire à l'expansion capitaliste.

Tout le socialisme, dans ses versions social-démocrates ou staliniennes, a vécu sur cette ignorance. Le compromis capital-travail (le « capital » y figurait-il sous la forme de l'Etat) a reposé sur cette dénégation (l'autre dénégation étant l'oppression des femmes). L'écologie politique est née comme contestation non seulement du libéralisme qui partageait évidemment le même présupposé, avec en plus l'antériorité, mais aussi de ce socialisme-là. Parallèlement, le féminisme, souvent allié à l'écologie politique, contestait l'autre dénégation.

■ Cependant, au centre de l'écologie politique, il n'y a pas « l'environnement ». Il y a une totalité complexe, structurée par un triangle : l'espèce humaine, son activité, et la nature. La nature, menacée, transformée par l'activité humaine, en même temps matrice et base de cette activité. En ce sens, un bocage ou une forêt plantée, un quartier urbain, même un bidonville, pour artificiels qu'ils soient, sont déjà de « l'environnement ». Les sources de l'engagement écologiste peuvent être l'amour de l'homme, l'amour de la nature, ou le goût de l'harmonie, mais la cible même de l'écologie politique ne

1. La Critique du Programme de Gotha se poursuit par la critique d'un autre aspect du « socialisme » : son étatisme. Marx s'y affirme contre l'étatisation de l'école et aurait été fort surpris par la configuration de la guerre scolaire de 1984 ! Mais c'est une autre histoire..

peut être que cette médiation décisive entre l'humanité et son environnement : l'activité productrice, transformatrice, consommatrice de l'humanité. C'est-à-dire l'économie. Economie, écologie : presque le même mot. Le premier parle de la « mesure » (nomos), le second parle du « sens » (logos). L'économie écologiste, c'est une activité mesurée, orientée par un sens.

■ Trois valeurs fondamentales doivent, pour les écologistes, orienter l'activité humaine. La première, bien évidemment, c'est **la responsabilité**, à l'égard de la Nature, c'est-à-dire des autres espèces, et des générations futures auxquelles nous empruntons ce monde que nous leur rendrons transformé, en bien ou en mal. Cette valeur est en quelque sorte la « marque déposée » de l'écologie, sa contribution à la longue histoire du progrès de la conscience humaine. Mais, parmi des valeurs plus anciennes, héritées des mouvements d'émancipation antérieurs tels que le libéralisme politique et le socialisme, l'écologie politique, en France et dans le monde, en privilégie deux autres particulièrement : **l'autonomie et la solidarité**. Aspiration à maîtriser sa propre activité, à voir le bout de ses actes, l'autonomie s'est affirmée dans les années soixante, nourrie de l'héritage libertaire, face à une économie trop centralisée, trop technocratique. Et comment se sentir responsable quand on est soi-même exclu des processus de décisions économiques ? Mais, face à la dérive individualiste de bien des ex-soixante-huitards, les écologistes ont gardé au cœur l'exigence de solidarité. Car comment avoir le souci des générations futures, dans l'ignorance des exclus, des marginalisés du temps présent ?

Ces ambitions, ces exigences unissent les nouveaux mouvements sociaux qui contestent, depuis un quart de siècle, le désordre établi. Mais elles traversent ou colorent les évolutions actuelles du monde syndical, et même des secteurs les plus éclairés du monde des affaires.

Une autre façon de travailler

L'économie écologiste, c'est d'abord une autre façon de travailler. Priorité aux formes d'activités maîtrisées par des petits groupes, dans les communautés rurales, les associations de quartier, les coopératives, mais aussi (et peut-être surtout) priorité à une transformation du rapport salarial lui-

même : la mobilisation négociée de la ressource humaine, dans la bataille pour la qualité des produits, pour la sécurité et l'efficacité de l'organisation productive². Non pas « l'individualisation au mérite », mais bien au contraire la coopération organisée, conflictuelle parfois, de collectivités de travail.

■ Cette « implication négociée » des producteurs est la base de tout. Par la reconquête du sens du travail, par cette parcelle d'autonomie retrouvée au niveau de l'atelier et du bureau, se reformera le terreau d'une citoyenneté élargie, non seulement dans l'entreprise, mais vis-à-vis de tous les aspects de la vie sociale et, bien entendu, de la responsabilité écologique. Elle n'entraîne cependant pas automatiquement la solidarité : l'exemple des grandes entreprises japonaises, ou des salariés des branches favorisées du Bade-Wurtemberg, montre les risques de constitution d'une « aristocratie salariée », jalouse de ses compétences et de ses privilèges, hostile à la solidarité vis-à-vis des salariés d'autres branches ou des régions déshéritées. Le niveau de la négociation (au-delà de l'entreprise : la branche, la société tout entière) sera décisif, et donc aussi l'état d'esprit du syndicalisme.

■ L'économie écologiste, c'est ensuite le choix, lui aussi négocié par une collectivité éclairée de ses responsabilités, des produits de cette activité. Trop souvent, le souci de « l'environnement » est présenté comme un coût. C'est le contraire : la pollution, la dégradation de la biosphère sont les coûts à éliminer. Coûts aujourd'hui payés par personne, c'est-à-dire par tout le monde. Faire payer ces coûts, ce n'est pas les imposer, c'est simplement les faire apparaître ; mais, de toute façon, les générations futures les auraient payés, les populations en butte à la pollution les paient déjà. Le soin de l'environnement, la restauration ou le perfectionnement de cet héritage à léguer aux générations futures, peut même devenir l'un des principaux débouchés de l'activité économique, à la place de la surconsommation qui fut le moteur des « Trente Glorieuses ».

2. André Gorz, un des maîtres de l'écologie politique française, a curieusement abandonné cette exigence dans ses derniers ouvrages, lui qui prêchait si bien pour une stratégie ouvrière de ce type face au « néo-capitalisme ». Sur ce point, il n'a pas été suivi par la majorité des militants écologistes français.

■ L'économie écologiste, c'est enfin une norme nouvelle de distribution mesurant le progrès du « bonheur » de vastes contrées où le nécessaire est garanti pour une majorité. La distribution des gains de productivité doit prendre résolument deux directions prioritaires : la lutte contre l'exclusion et **la croissance immatérielle**, celle du temps libre. C'est pourquoi la réduction du temps de travail est au centre de la macro-économie des écologistes.

La révolution du temps libre

Sous l'angle « partage du travail », elle est d'abord la première expression de la solidarité. La gauche française, à la poursuite de modèles keynésiens ou libéraux, n'a su mener qu'aux trois millions de chômeurs, avec le cortège de leurs malheurs : exclusion, ghettos, délinquance, racisme. Recoudre une société déchirée est aujourd'hui l'exigence numéro un, occultée depuis trop d'années par l'attente d'une mythique « reprise de la croissance ». Or cette reprise, nous y avons eu droit de 1985 à 1990 : elle a à peine fait reculer le chômage, et le ralentissement suivant l'a, depuis, fait bondir vers de nouveaux sommets. C'est donc le comble du cynisme que de prétendre que « seule la croissance fera reculer le chômage ». En fait, seule la réduction de la durée individuelle du travail, selon la tendance séculaire bloquée depuis dix ans, pourra enrayer sa progression.

Mais le partage du travail ne sera accepté par la majorité (car il implique, pour être efficace, un certain repartage des revenus) que s'il est vécu comme croissance du temps libre, un temps libre revalorisé. C'est par ailleurs une exigence de **responsabilité** (car la prise des déchets, la dérive des climats par effet de serre ne sont pas que la conséquence d'un modèle de croissance matérielle indéfinie). Et c'est une condition de **l'autonomie** : une société d'individus libres est une société du temps libre. On le sait depuis Aristote.

■ De tels choix exigent des règles du jeu. Une action politique pour régler, taxer, prohiber les activités nocives. Pour coordonner une réduction du temps de travail suffisante pour créer massivement des emplois. Une action diplomatique, pour imposer des clauses écologiques et sociales sur le libre-échange et pour éviter que toutes ces belles exigences ne soient balayées par les jeux pervers de la concurrence mondiale. Un effort immense

de solidarité avec le tiers-monde, pour lui éviter de « faire feu de tout bois ». Car si l'Amazonie est le poumon de la planète, la dette du tiers-monde en est la pneumonie.

■ Revenons à l'exemple de la réduction du temps de travail. Les Verts ont proposé d'abaisser immédiatement la durée hebdomadaire du travail à 35 heures (les écologistes étant par ailleurs favorables à toutes les formes de « regroupement » volontaire du temps libre, à travers une certaine annualisation du décompte, et même avec la possibilité d'années sabbatiques). Cette mesure sauverait environ un million d'emplois au bout de trois ans, selon les économètres. Elle pourrait être compensée à 70 % (c'est-à-dire que 35 heures seraient payées 37 heures 3/4) en moyenne sans compromettre la rentabilité. Pourquoi ? Parce que chaque entreprise **saurait** que ses concurrentes en feraient autant. Par ailleurs, le retour à l'emploi d'un million de chômeurs diminuerait la masse des prestations sociales à verser et augmenterait la base cotisante... à condition que **toutes** les entreprises en fassent autant. Le « coût indirect » du chômage pourrait donc être partiellement restitué au salaire direct. Une baisse massive de la durée du travail, partiellement compensée au niveau des salaires, n'est donc possible que si la loi (ou, dans les pays dont c'est la tradition, les conventions collectives interprofessionnelles) en donne le signal. Ce résultat élémentaire de la théorie des jeux est oublié par ceux qui appellent depuis dix ans à la « réduction négociée entreprise par entreprise ». Le résultat est aujourd'hui clair : chacun attend que l'autre commence ! La coordination par la loi n'exclut d'ailleurs pas la négociation au niveau de l'entreprise des modalités d'adaptation, selon un échéancier fixant un volume d'heures supplémentaires transitoirement autorisées³. La loi doit fixer les horizons collectifs nécessaires aux adaptations individuelles.

3. Une majorité incluant des écologistes, arrivant au pouvoir en 1993, devrait par exemple fixer la durée légale du travail à 35 heures, avec un volume donné d'heures supplémentaires autorisées mais surpayées (par exemple 100 %). Ce surpaiement augmenterait avec le temps (200 % la deuxième année, etc). Les entreprises ne seraient donc pas « bousculées », mais auraient un délai de plus en plus coûteux pour s'adapter en négociant. Par la suite, le partage des gains de productivité sous forme de temps libre devrait devenir la norme, pour atteindre les trente heures au début du prochain siècle.

■ Pour bien faire (mais l'avance allemande ne le rend pas nécessaire : les salariés allemands travaillent déjà 100 heures de moins par an que les français, et beaucoup en seront aux 35 heures hebdomadaires dans un an), une telle réduction devrait même être coordonnée au niveau macro-économique réel, c'est-à-dire européen. Le groupe Vert au Parlement européen mène bataille dans ce sens depuis des années... Mais l'Acte unique, puis l'accord de Maastricht, ont soigneusement éliminé la question sociale du champ démocratique européen. D'où l'opposition des Verts, au nom de l'Europe sociale, à ces accords qui privilégient la liberté des capitaux et organisent la rivalité tragique des travailleurs. Tout comme ces accords ont écarté l'environnement du champ communautaire, favorisant ainsi les pays aux normes les plus laxistes.

Enfin, la compensation des heures perdues au niveau du salaire ne devrait pas être uniforme. Les Verts proposent, dans le cadre de la compensation à 70 % évoquée plus haut, un maintien intégral du salaire jusqu'au double du SMIC, et une non-compensation progressive (donc sans effet de seuil au-delà). Ce « pincement » pourrait être obtenu par la négociation collective, par la hausse du SMIC horaire, ou par la fiscalité : les Verts proposent une taxe sur les salaires modulée par l'ampleur de la hiérarchie salariale de la firme. Suggestion comme une autre, l'essentiel étant le résultat : un retour à un éventail des salaires moins ouvert, comme il l'est en Allemagne ou comme il l'était en France... en 1982, avant que dix ans de socialisme ne creusent les inégalités.



Pour une réforme fiscale

Nous venons de toucher incidemment à l'usage que les écologistes font de la fiscalité. Un usage incitatif visant à promouvoir de nouveaux comportements, et pas seulement une « pompe à phynance ». Certes « un bon impôt est un vieil impôt ». Mais les impôts trop vieux dans des cadres nouveaux, face à des exigences nouvelles, produisent des résultats absurdes (pensons aux effets pervers des « quatre vieilles » taxes locales dans le cadre de la décentralisation).

■ Les Verts sont donc partisans de profondes réformes fiscales. La plus critiquée est la suppression de l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Mais

pourquoi sanctionner l'efficacité économique en tant que telle ? Les revenus du capital doivent être prélevés au niveau de l'impôt sur le revenu, sans abattement (et, bien sûr, sans avoir fiscal). Ce qui ne veut pas dire que les entreprises paieront tellement moins d'impôts. L'« écotaxe » en négociation à Bruxelles pour lutter contre l'effet de serre (et qui sera de l'ordre de 10 dollars par équivalent de baril de pétrole) en récupérera la plus grande partie.

■ Plus profonde encore doit être la réforme des prélèvements sur les revenus personnels. Actuellement ils sont en France particulièrement injustes. La plus grande partie, les cotisations sociales, ne pèse que sur les salaires. La TVA, ensuite, pèse sur toutes les dépenses finales (ce qui est déjà un progrès social puisqu'elle inclut les dépenses des revenus du capital), mais la part de la consommation décroît avec les revenus (ce qui peut être compensé en re-modulant la TVA, en fonction de critères sociaux et écologiques). Enfin, le plus petit, l'impôt sur le revenu (très progressif, mais grevé de terribles abattements sur le revenu du capital, merci Monsieur Pierret !).

■ Les Verts proposent de reporter (progressivement) tout le financement familial sur l'impôt sur le revenu, et tout le financement maladie sur la TVA. L'effet redistributif sera énorme au bénéfice des salariés. Pourquoi pas tout sur l'impôt sur le revenu ? Parce que ce serait trop « charger la barque », même en une législature. Notre proposition aboutit déjà à doubler l'impôt sur le revenu et sur la TVA.

Ces déplacements n'auront pas d'effet sur le niveau général des prix (les entreprises verseront à des trésoreries, qui les répercuteront vers les caisses de Sécurité sociale comme elles le font pour la CSG, une partie de ce qu'elles versaient directement aux caisses). Le doublement de la TVA ne pose aucun problème dans le cadre du Marché commun, puisque la TVA est déduite aux frontières. En 1996, quand on reparlera de l'unification de la TVA au niveau européen, ce modèle pourra être adopté pour l'ensemble de l'Europe, car l'Europe aura besoin de se protéger de la concurrence des pays sans Sécurité sociale.

Changer d'échelle

On le voit encore une fois : le progrès social et écologique n'est vraiment possible que si l'espace de la fiscalité, des conventions collectives, de la législation, « recolle » avec l'espace de l'activité économique. Aujourd'hui, la « globalisation » est la tarte à la crème du conservatisme. « On ne peut rien faire, le marché mondial dicte sa loi, tout nous échappe ». L'Ecologie politique combat cette capitulation. De deux manières :

- En restreignant l'échelle géographique des circuits économiques. Les Verts sont pour encourager le partenariat intrarégional, les « circuits courts », taxer le transport à longue distance, etc.
- Surtout en élargissant l'échelle de la démocratie. En donnant à l'Europe les dimensions écologiques et sociales qui lui manquent. En renforçant ou en créant les instances régulatrices transnationales capables de promouvoir des clauses écologiques et sociales sur le libre-échange.

Tel est le combat des Verts au Parlement européen, malheureusement ignoré par le traité de Maastricht, qui court-circuite la démocratie à l'échelle européenne. Mais cette régression n'est pas inéluctable. Une nouvelle révolution économique est en marche, plus importante encore que celle que le keynésianisme et la social-démocratie imposèrent au capitalisme il y a cinquante ans, aussi importante sans doute que le « mouvement de enclosures » qui partagea, à la fin du Moyen Age, les champs communaux entre des fermiers efficients. Le conservatisme des défenseurs de l'ancien modèle productiviste débouchera peut-être sur une « guerre de l'environnement ». Pour les écologistes, la révolution du XXI^e siècle doit déboucher sur un modèle économique soutenable par la Nature, parce que solidaire entre les humains.